

## SOMMAIRE

- *Introduction*
- *Présentation de la plateforme*
- *Cadre logique*
- *Calendrier des dates phares*
- *Budget*

## INTRODUCTION

La décision historique du Gouvernement de faire appliquer effectivement les lois de la République sur la mendicité en général et par cette voie de mettre fin à l'exploitation féodale des enfants astreints quotidiennement à la servitude par la mendicité est à saluer.

Toute autre attitude n'est que pire complicité avec un système esclavagiste d'exploitation des enfants issus des milieux de la paysannerie pauvre de certaines régions du Sénégal et de pays limitrophes.

Depuis le conseil inter ministériel du 24 août 2010, sanctionné par le passage à l'acte dans l'application des lois de sauvegarde de notre dignité nationale et de protection des enfants les plus vulnérables de notre pays et de la sous région, plusieurs réactions ont été enregistrées.

Certaines de ces réactions vont malheureusement à l'encontre du mouvement de l'histoire de notre pays et de l'Afrique en général vers plus de libertés individuelles et collectives, plus de justice sociale et d'équité, plus de démocratie, plus d'exigence de transparence et de gouvernance basée sur une relation dialectique entre droits et obligations.

Les partisans de l'immobilisme social et réactionnaire qui dénie aux enfants les plus exclus de notre société toute opportunité d'accès à une éducation basée sur des normes et standards minimum de qualité, de dignité et de sécurité humaine ont fait cause commune avec les oppresseurs d'enfants.

Ceux qui brandissent les « vertus éducatrices de la mendicité » se voilent avec de pseudo déterminants idéologiques de socialisation de l'enfant par l'apprentissage de l'ascétisme, de l'humilité et de l'endurance.

Cela est en contradiction avec notre ambition collective de construire un Sénégal et une Afrique où chaque personne jouira pleinement de ses droits sociaux, politiques culturels et économiques.

La perspective de la modernité sociale que nous ouvrent nos modèles de représentation politique républicaine et démocratique ne peut s'accommoder de rapports de dépendance chronique à la mendicité pour une partie importante de nos populations.

Nous devons réhabiliter nos valeurs basées sur la mystique du travail et ainsi fonder des processus formels de solidarité et de protection sociale vis-à-vis des exclus de notre modèle actuel de développement. Ceci devrait constituer la base éthique de notre « marche vers le sommet » de la reconstruction nationale.

Si nous voulons sortir de l'immobilisme et de la régression sociale, nous ne devons nullement contester à l'Etat sa réelle volonté désormais affichée d'assumer son rôle de primo protecteur des enfants les plus vulnérables, en les libérant de la servitude de mendicité et en leur restituant le droit à une vie d'enfant, le droit à une éducation religieuse digne, le droit à un environnement protecteur.

Le Sénégal n'est pas le seul pays où l'islam est la religion de la grande majorité de la population. Pourquoi sommes les champions de la mise des enfants en situation de mendicité oppressante ?

Il est temps de regarder ce qui se passe dans les pays de la Umma islamique concernant l'environnement de l'enseignement coranique et la réglementation de la mendicité !

La vérité est que le marché de l'aumône est lucratif ! Il est très rentable avec des enjeux énormes sur les plans financiers et matériels. Il est alimenté par une offre informelle et ostentatoire. Ceux ou celles qui justifient la mendicité oublient de considérer le martyre des enfants à qui certains prétendus éducateurs obligent de rapporter quotidiennement une certaine somme d'argent sous peine d'être battus.

Ce rapport de violence et d'instrumentalisation de l'enfant pour obtenir par la force de l'argent n'est prescrit par aucun livre saint.

Non et mille fois non ! Plus jamais ça !

Au nom de l'islam et de toutes les religions nous ne devons plus accepter d'être des complices ou des pourvoyeurs d'intrants d'aumônes qui constituent un supplice pour les enfants.

On peut apprendre le coran sans mendier ! On peut adorer DIEU sans mendier, ni souffrir quotidiennement dans sa chair et être meurtri dans sa tête.

Comment comprendre et accepter qu'en 2011 des milliers d'enfants soient tous les jours contraints de mendier et de rapporter par la force une certaine somme d'argent ?

Dans la face hideuse et dégradante de nos pratiques sociales reproduisant des rapports féodaux se trouve la mendicité qui a fini d'envahir à grande échelle nos rues pour devenir le siège de toutes les dérives et exposition à la pédophilie, aux violences et à la maltraitance à l'égard des enfants.

Devant cette situation que nous entretenons tous les jours en alimentant le marché de la mendicité et en contribuant à satisfaire les appétits matérialistes et pécuniaires des « traitants », il y'a une obligation absolue pour l'Etat et une urgence à agir en utilisant la force de la loi à des fins de protection de l'enfant.

Il importe ici et maintenant de changer nos attitudes et comportements qui alimentent ce phénomène et de participer à la refondation de nos pratiques de solidarité active vis-à-vis des enfants exclus et marginalisés.

L'application effective des lois qui réglementent la mendicité et protègent les enfants contre la traite nous y oblige. Elle nous invite à une discipline collective dans l'acte de donner l'aumône ou de nous acquitter de la « ZAKHAT ».

C'est l'occasion de donner plus de responsabilités aux imams des mosquées de quartier, aux prêtres et autres hommes de culte, aux chefs de quartier et de village dans ce processus de résolution de la mendicité, notamment celle des enfants. Pour l'histoire, nous devons de dire que depuis les années 70 le Sénégal tente de mettre fin à la mendicité des enfants sans y parvenir concrètement.

Parmi les initiatives majeures fondatrices de cette volonté publique, on peut citer les mesures suivantes :

- *la pénalisation en 1975 de la mendicité pratiquée sous certaines conditions (voir dispositions de l'article 245 du code pénal)*

- *la tenue, en avril 1977, d'un Conseil National du Parti Socialiste qui proposa aux pouvoirs publics de doter l'école coranique d'un statut juridique proche de l'enseignement privé ;*
- *la tenue en juillet 1977 d'un conseil inter ministériel consacré à la lutte contre la mendicité des enfants ;*
- *l'organisation par l'Institut Islamique de Dakar d'un séminaire national sur la mendicité des enfants de certains daaras avec la participation de diverses associations islamiques, de maîtres coraniques de daaras de grande renommée et des représentants de certaines associations laïques. Ce séminaire avait recommandé entre autres : a) de prendre des sanctions à l'encontre de maîtres coraniques qui incitent les talibés à la mendicité ou au vagabondage ; b) d'intégrer la formation professionnelle dans la formation des talibés pour mieux les préparer à leurs responsabilités futures ;*
- *l'Instruction d'octobre 1978 du Premier Ministre demandant au Ministre de l'Action Sociale de prendre toutes dispositions utiles pour : lutter contre la mendicité des talibés avec le concours de la police et de la justice, ouvrir des centres d'accueil pour les talibés mendiants, appuyer les daaras sur les plans alimentaire et sanitaire ;*
- *la création du Fonds d'aide à l'enfance déshéritée et aux actions non conventionnelles. Entre 1983 et 1988, ce fonds a octroyé une aide estimée à 92.174.000 FCFA à 1386 écoles coraniques (voir archives de la Direction de l'Action Sociale).*
- *Le vote de la loi relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes, (loi N°02/2005, adoptée par l'Assemblée nationale le 29 avril 2005, JORS du 30 mai 2005 p. 225).*
- *Une forte mobilisation et une attention particulière du gouvernement et de la société civile contre la maltraitance des enfants depuis la ratification de la CDE à travers des actions de sensibilisation, de plaidoyer et de fournitures de services*

Malgré toutes ces initiatives, force est de constater que la mendicité des enfants n'a pas reculé. Elle a au contraire changé de nature en se muant en phénomène de traite d'enfants.

L'Etat a une obligation absolue de protéger et de retirer ces enfants des divers circuits de la mendicité en faisant appliquer les lois de la République. Si l'Etat perd cette capacité, il perd ce qui fait sa vertu qui réside dans le droit. Un Etat inefficace est dangereux et porte atteinte à la défense des groupes les faibles de la population. Il faut arrêter l'éternel recommencement, de Senghor à Wade, dans la non résolution du problème des enfants mendiants. L'espoir suscité par l'application des mesures du

conseil interministériel est entrain de s'évanouir. En effet, l'incitation des enfants à mendier continue dans plusieurs villes et dans certains quartiers de Dakar.

Dans cette optique, il faudra réaffecter les financements publics et autres de la coopération internationale (consacrés aux séminaires sans fin et autres activités à faible rendement) à la rénovation des services publics de protection de l'enfant, l'appui direct aux DAARAS qui offrent des services de qualité, le transfert de ressources financières aux familles vulnérables des zones pourvoyeuses de la migration des enfants pour servitude de mendicité.

Depuis Senghor, l'expérience montre que la résolution du problème des enfants mendiants ne peut se faire sans le passage à l'application effective des lois. C'est un préalable absolu. Cette application ne doit point se concevoir comme une opération cosmétique pour désencombrer nos rues ou de réponse aux injonctions tout à fait justifiées de nos partenaires au regard de la gravité de la situation des enfants mendiants. C'est une question de droits pour des enfants citoyens du Sénégal et de l'Afrique.

## PRESENTATION DE LA PLATEFORME

La plateforme pour la protection et la promotion des droits humains est un mécanisme de concertation et de coordination mis en place par plus de quarante organisations de défense des droits de l'enfant, organismes humanitaires et partenaires travaillant au Sénégal en vue d'harmoniser leur intervention pour protéger et promouvoir les droits humains.

### Vision

Contribuer à la promotion et à la protection des droits humains

### Mission

Amener les acteurs à travailler en synergie pour mettre fin à la mendicité des enfants.

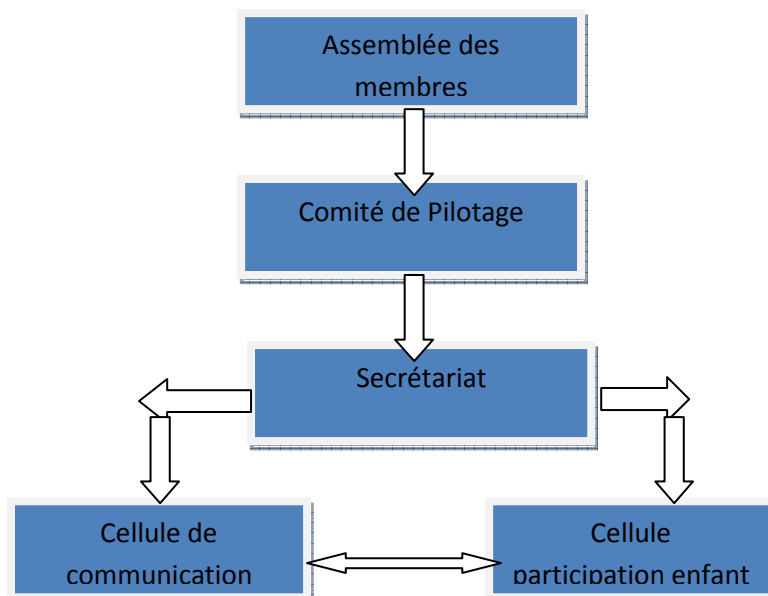
### Stratégies

- faire entendre les positions communes des membres de la plateforme et être une force de proposition sur les mesures d'accompagnement ;
- promouvoir la participation des personnes qui sont les plus affectées, notamment les enfants ;
- renforcer les capacités des organisations qui composent la plateforme ;
- Lobbying et plaidoyer auprès de l'État pour l'adoption de réformes légales favorisant l'élimination de la mendicité ;
- communication pour le changement de comportement ;
- Système d'information grand public

### Structuration

L'assemblée des membres qui se réunit une fois tous les six mois

Un comité de pilotage de onze organisations membres avec un secrétariat tournant, une cellule de communication et une cellule participation des enfants.



## CADRE LOGIQUE

Objectif global	Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	Stratégies
<b>Contribuer à l'élimination de la mendicité des enfants au Sénégal d'ici 2015</b>	<i>Amener les pouvoirs publics à faire appliquer les lois</i>	<b><i>La loi sur l'exploitation des enfants est appliquée</i></b>	Réalisation de rencontres de plaidoyer avec les acteurs (Etat, institutions et marabouts)	Ateliers/Séminaires Réunions /tables ronde émissions radio et TV
			Réalisation d'une pétition contre l'exploitation des enfants	Marche, émissions radio et TV, Affichage / spots /sketch
			Diffusion des textes et lois contre l'exploitation des enfants	Traduction des textes et lois Causerie / formation émissions radio et TV
	<i>Amener les pouvoirs publics à prendre des mesures durables pour la protection et la réinsertion des enfants</i>	<b><i>Un système de protection et de réinsertion des enfants est mis en place / renforcé</i></b>	Renforcement des structures d'accueil, de médiation et de formation	Formation / ateliers confection de manuel dotation de matériel et d'équipement
			Démultiplication des structures d'accueil et de réinsertion	Construction
			Réalisation d'une étude / diagnostique sur les structures d'accueil et de réinsertion	Enquête de terrain
	<i>Accompagner la politique de l'État pour l'intégration des daaras dans le système éducation nationale</i>	<b><i>Les daara sont réglementés</i></b>	Réglementation des daara	Décret pour l'ouverture des daara Harmonisation et mise en œuvre du curriculum
			Accompagnement des maitres coranique dans le système éducatif	Formation Recrutement par l'Etat / privé

	<i>Amener les populations à un changement de comportement plus positif par rapport à la lutte contre la mendicité</i>	<b><i>Les populations sont sensibles sur la problématique de la mendicité des enfants</i></b>	Campagne de sensibilisation et d'information sur les droits de l'enfant	Formation, causeries, projection de films Spots, émissions
			Mise en place / renforcement des structures de veille / gestion à la base	Rencontres, ateliers, manuels, appui institutionnel

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Activités	Période												Acteurs impliqués	Responsable	
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12			
Réalisation de rencontres de plaidoyer avec les acteurs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Etat, Parlementaires, Secteur Privé, ONG, Marabouts, Presse	Comité de pilotage
Réalisation d'une pétition contre l'exploitation des enfants	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Population, Etat, ONG, Communauté internationale, Presse Parlementaires, Secteur Privé, Marabouts,	
Diffusion des textes et lois contre l'exploitation des enfants			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Personnes ressource, Population, Marabout secteur privé, médias	
Renforcement des structures d'accueil, de médiation et de formation								X	X	X	X	X	X	Etat, Parlementaires, Secteur Privé, ONG, Marabouts, Presse, juristes	
Démultiplication des structures d'accueil et de réinsertion				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Etat, Parlementaires, Secteur Privé, ONG, Marabouts,	

Réalisation d'une étude / diagnostique sur les structures d'accueil et de réinsertion						X	X	X	X				Etat, Secteur Privé, ONG, Marabouts, Presse, juristes
Réglementation des daara	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Etat, Parlement, ONG Marabouts, Médias
Accompagnement des maitres coranique dans le système éducatif	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Etat, Parlement, ONG Marabouts
Campagne de sensibilisation et d'information sur les droits de l'enfant	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Population, ONG, Médias, Marabouts Talibés
Mise en place / renforcement des structures de veille / gestion à la base							X	X	X	X			Etat, Population, ONG, Médias, Marabouts Talibés

## BUDGET